

Les 27^{èmes} Assises de Sol et Civilisation inaugurent un partenariat avec la Fondation Avril.

Au cœur des préoccupations de chacune des organisations : les défis de l'agriculture.

Ce colloque a réuni chercheurs et acteurs des territoires autour de thèmes majeurs comme :

La place des agriculteurs dans les territoires, les enjeux agricoles dans les territoires en transition, le rôle des agriculteurs face à de nouveaux besoins, les initiatives et les outils existants et ceux à imaginer pour une agriculture créative et pérenne.

À la lumière des exposés et des échanges, c'est finalement notre capacité à savoir-vivre ensemble dans un monde meilleur, qui est en question.

Avec les précieuses interventions de :

- **François Beaupère**, Président de la commission territoires, Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire
- **Denis Digel**, Président de Cœur Paysan
- **Sophie Galharret**, Déléguée RSE de GRDF
- **Rob Hopkins**, Fondateur du mouvement international des Villes en Transition
- **Hervé le Bras**, Démographe et historien
- **Jean-Hervé Lorenzi**, Président du Cercle des Économistes
- **André Marcon**, Président de MACEO
- **Valérie Métrich-Hecquet**, Directrice générale de la DGPE - la direction de la performance économique et environnementale des entreprises - auprès du ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation
- **Thierry Pech**, Directeur général de Terra Nova
- **Bastien Sachet**, CEO de Earthworm
- **Bertrand Schmitt**, Économiste, directeur de recherche à l'INRA
- **Bernadette Sozet**, Déléguée générale Initiative France
- **Laure Verdeau**, Responsable de Mission au Pôle de Conseil, BPI

Allocution d'ouverture des 27^{èmes} Assises par Sébastien Lecornu, Ministre auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé des collectivités territoriales.

22 novembre 2018 – Collège des Bernardins - Paris



sol et civilisation
Innover ensemble
dans les territoires.

Sol et Civilisation
5 rue Joseph et Marie Hackin - 75116 PARIS
www.soletcivilisation.fr

FONDATION • AVRIL
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Fondation Avril
11 rue de Monceau - 75008 Paris
www.fondationavril.org

TERRITOIRES EN TRANSITION

27^e ASSISES / ACTES DE COLLOQUE
#NOVEMBRE 2018



sol et civilisation
Innover ensemble
dans les territoires.



Crée en 1991, le think-tank Sol et Civilisation **est un lieu d'échanges et d'actions pour comprendre, faciliter et anticiper les transitions agricoles et rurales.**

Pour cela, nous :

- Accompagnons des acteurs des territoires et des filières agricoles dans leurs réflexions stratégiques.
- Organisons et participons à différents formats d'évènements et groupes de travail
- Accueillons, soutenons et développons des travaux de recherche en lien avec le monde universitaire

www.soletcivilisation.fr

twitter@SolCivilisation

.....

Créée en 2014, la Fondation Avril est une Fondation Reconnue d'Utilité Publique par décret du Conseil d'Etat, actionnaire de référence du Groupe Avril.

Elle a pour missions statutaires :

- de contribuer à la préservation d'un environnement de qualité dans les territoires et au développement solidaire du monde rural ainsi que la revitalisation des territoires ruraux
- la promotion d'une alimentation saine et durable issue de productions de qualité respectueuses de l'environnement et accessible à l'ensemble des populations.

En France, elle a choisi d'accompagner la transition de l'agriculture vers des modèles créateurs de valeurs économiques, sociales et environnementales pour les acteurs des filières tout en contribuant à une alimentation saine et durable. La Fondation participe ainsi au pacte social par un nécessaire rapprochement agriculture /société en développant des filières locales et en valorisant des nouveaux services qui peuvent être fournis à la société par l'agriculture.

www.fondationavril.org

« Agriculture et territoires sont éminemment liés pour des raisons historiques, pour des raisons d'identité. Les enjeux devant nous sont importants en lien avec la diversification de notre agriculture et sa compréhension multiple ».

Message d'ouverture du colloque de Sébastien Lecornu,

Ministre auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales chargé des Collectivités

■■■■■■■■■■

Le Colloque « Territoires en transition, quels projets pour les agriculteurs ? » en novembre 2018 a contribué à enrichir une vision partagée de Sol et Civilisation et de la Fondation Avril sur l'agriculture dans les territoires ruraux.

Les Assises de Sol et Civilisation sont nées au début des années 90 pour poser un regard sur l'évolution de l'agriculture française et des territoires ruraux avec le souci de montrer combien nos campagnes pouvaient participer à relever les défis contemporains de nos sociétés. La Fondation Avril, plus récente, s'est consacrée au cours des trois dernières années au soutien de l'emploi par la création de petites entreprises dans les territoires ruraux. Elle s'engage désormais de manière plus structurelle pour le développement de ces espaces, avec ses partenaires, en cherchant à impliquer toujours plus les agriculteurs dans l'essor économique et social des ruralités.

À l'aube du XXI^e siècle, largement marqué par la globalisation, de nouveaux enjeux s'offrent à ces espaces : alimentation, gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité, lutte contre le réchauffement climatique, bien-être et santé pour tous.

Face à des métropoles qui étendent leur emprise territoriale sur leur périphérie, la Fondation Avril et Sol et Civilisation prônent une relation équilibrée entre les territoires ruraux et le réseau des villes qui les maillent. Loin des idées reçues et des antagonismes qui les traversent, cet équilibre peut être une source de dynamisme et d'innovation pour les territoires.

Présents au cœur des ruralités et conscients de ces enjeux, les agriculteurs ont un rôle capital à jouer. Cantonné à leur rôle de production agricole pendant des décennies, les différentes études, interventions et analyses menées en amont de ce colloque montrent qu'ils doivent désormais relever le défi du développement durable des ruralités.

À eux de développer, en lien avec leurs parties prenantes, de nouvelles initiatives pour que cette création de valeur soit tournée vers les territoires et les personnes qui les peuplent : circuits alimentaires de proximité, énergie nouvelles, création de liens sociaux, ... les exemples sont multiples et d'autres restent à inventer.

Partageant une réflexion commune sur les nouveaux besoins des territoires ruraux, le think tank Sol et Civilisation et la Fondation Avril ont souhaité inviter au Collège des Bernardins le 22 novembre 2018 des experts et acteurs de terrain à discuter de la nouvelle place des agriculteurs dans ces espaces en mutation.

Nous vous invitons dans les pages qui suivent à entrer dans ce nouveau monde.

Anne-Claire Vial, présidente de Sol et Civilisation

Philippe Tillous-Borde, président de la fondation Avril



ANALYSES

→ *Synthèse de l'étude démographique*
« La place des agriculteurs dans les territoires ruraux »,
 réalisée pour la Fondation Avril – octobre 2018.

La place des agriculteurs dans les territoires ruraux

Hervé Le Bras, démographe et historien, directeur d'études à l'EHESS - l'École des hautes études en sciences sociales.

Le constat est le même depuis une cinquantaine d'années : le nombre d'agriculteurs diminue en France. En 1968, les agriculteurs représentaient 11,5 % de la population active¹. En 1975, ils sont 8 % de la population active. En 2013, les agriculteurs ne comptent plus que pour 1,4 % de la population active. D'aucuns pourraient sur-interpréter ces indicateurs pour sonner le glas de la France rurale et de ses acteurs. Pas Hervé Le Bras. Selon le démographe, plusieurs autres éléments viennent enrichir le portrait de l'agriculteur d'aujourd'hui.

Le rural se repeuple

La disparition des exploitations a été sélective et la migration des agriculteurs plus fréquente qu'on ne le croit. Les agriculteurs sont non seulement partis vers les villes, mais ils ont aussi créé de nouvelles exploitations. Aujourd'hui, ils sont implantés dans des territoires en bonne forme démographique et économique. 38,5 % des agriculteurs se trouvent dans des communes de 1000 à 10 000 habitants, celles au plus fort taux de croissance. La tendance marquante porte aussi sur le déplacement de la population ouvrière vers les petites communes, donc vers l'es-



59 % des exploitations se situent dans des communes de moins de 1 000 habitants, 26 % dans des communes de 3 000 à 10 000 habitants et 15 % dans de plus grandes communes.²

pace rural, et sur l'augmentation de la proportion de classes moyennes et supérieures (les cadres et professions libérales au sens de l'INSEE) dans toutes les catégories de communes.

Une profession agricole davantage formée

D'importantes avancées portent sur les niveaux d'éducation des agriculteurs. Actuellement, il ne s'agit plus de comparer les agriculteurs avec les autres CSP en termes d'obtention de diplômes.

Les différenciations sont plus éloquentes sous l'angle des filières suivies : techniques ou généralistes. 55 % des agriculteurs exploitants ou co-exploitants, hommes ou femmes sont titulaires de diplômes techniques, CAP, BEP, bacs techniques et technologiques. Leur profil se rapproche de celui des artisans et des petits entrepreneurs.

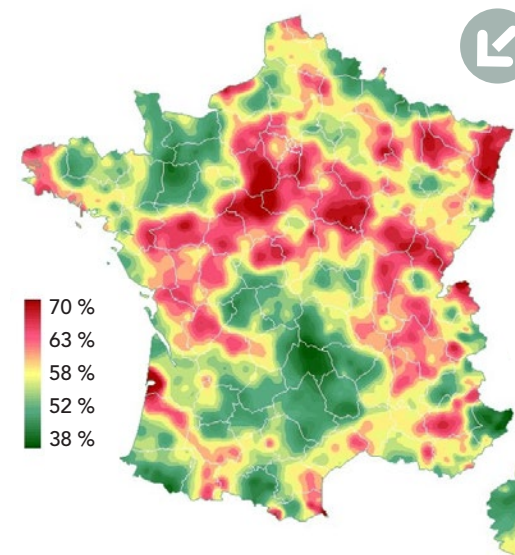
Un salaire pour amortir la fluctuation des revenus agricoles

On parle de moins en moins de ménages d'agriculteurs. En effet, plus de la majorité des conjointes d'agriculteurs exercent une autre fonction, en dehors de l'exploitation. 51 % sont employées, 32 % sont cadres et intermédiaires et 12,5 % sont ouvrières, le reste étant constitué d'artisans. A l'inverse, 20 % des conjoints d'agricultrices sont actifs hors de l'exploitation.

La perte de pouvoirs des agriculteurs

La périphérie n'est pas l'anti-métropole, elle est plurielle. Non seulement, il faut tenir compte de l'éloignement à la plus proche grande ville et de la taille de la commune, mais surtout, les différences

Pourcentage de femmes d'agriculteurs actives en dehors de l'agriculture



1. L'INSEE fournit les effectifs pas CS et par commune de 1968 à nos jours pour la population active âgée de 25 à 54 ans

2. « La place des agriculteurs dans les territoires ruraux ». Étude d'Hervé Le Bras pour la Fondation Avril – octobre 2018

entre les régions sont très importantes. Ce qui est vrai en Vendée ou dans le Gers ne l'est pas en Thiérache ou dans le Haut-Languedoc.

La transformation la plus importante a eu lieu dans les petites et moyennes communes où résident le plus d'agriculteurs. La proportion de cadres et professions libérales a été multipliée par 8 dans les communes de moins de 1 000 habitants dans l'intervalle 1968 - 2010. Sur la même période, la proportion d'agriculteurs y a été divisée par 8. Cette situation a suscité un sentiment de perte de pouvoir social, mais aussi politique chez les agriculteurs.

Les enjeux pour les activités agricoles dans des territoires ruraux en transition

Regard sur les enjeux économiques des territoires ruraux avec Bertrand Schmitt, économiste, directeur de recherche à l'INRA, spécialiste des dynamiques économiques des espaces ruraux.

L'agriculture a perdu son rôle central dans l'économie des espaces ruraux vu au travers des emplois. Néanmoins, elle tient une place importante dans l'aménagement des territoires, notamment avec de la gestion foncière, dans les débats sur l'alimenta-



ANALYSES

tion et dans tout ce qui se joue autour des modèles d'agriculture et de proximité. Plusieurs opportunités s'offrent à elles.

Des territoires ruraux sous influence urbaine

Parmi les 36 000 communes françaises, seules 7 400 ne sont pas classées parmi les communes sous influence des grands, moyens ou petits pôles urbains. Aujourd'hui, 20 millions de personnes vivent dans des territoires d'interconnexion rural-urbain donnant lieu au développement d'une activité économique de nature présentielle.

La raréfaction des bassins agri-alimentaires ruraux

Les bassins de vie porteurs d'emplois agricoles et agro-alimentaires sont de moins en moins nombreux : - de 20 % en France, ce qui réduit d'autant l'impact sur les économies locales des effets d'entraînement issus de l'agriculture. Leur disparition est au bénéfice d'une économie présentielle portée par les résidents locaux et temporaires.

4 ENJEUX MAJEURS DANS LES TERRITOIRES EN TRANSITION

- ➔ Une gestion conjointe des espaces ruraux pour les activités résidentielles, agricoles, et industrielles.
- ➔ La reconnexion entre les activités agricoles et les populations rurales et urbaines.
- ➔ La diversification des productions agricoles pour répondre à la demande de naturalité, mais aussi aux nouveaux usages de l'agroécologie.
- ➔ La contribution active à la production de biomasse pour s'intégrer dans une économie circulaire.



"En ajoutant les emplois induits, les multiplicateurs locaux d'emplois agricoles peuvent aller jusqu'à 3 (c'est à dire, pour un emploi agricole : 3 emplois liés)."

Bertrand Schmitt

Une dynamique d'emploi à capter

La majorité des emplois se situent toujours dans les pôles qu'ils soient petits, moyens ou grands. On assiste cependant à un étalement des emplois autour des grandes agglomérations avec des communes dynamiques. A l'inverse, les villes qui ne sont pas sous influences urbaines sont en décroissance d'emplois.

Une co-existence des activités locales

Malgré la baisse du nombre d'agriculteurs, en France, le pourcentage des terres agricoles reste dominant. 60% des surfaces en France sont gérées par l'agriculture.

Face à l'étalement urbain, des tensions peuvent naître. La nécessité de bien co-exister est devenue un défi au quotidien.

Au regard des évolutions fortes que connaît le monde agricole, les politiques publiques sont-elles aussi en mouvement ?

Valérie Métrich-Hecquet

Directrice générale de la DGPE - la direction de la performance économique et environnementale des entreprises - auprès du ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Les agriculteurs doivent réinventer leurs relations aux autres, recapter la confiance des populations avec des produits qui rassurent, le tout dans un contexte de nouvelles demandes et de nouvelles attentes, parfois contradictoires.

Les pouvoirs publics s'attachent à accompagner les acteurs agricoles et agroalimentaires avec des outils existants et nouveaux dont beaucoup émanent du terrain. La transformation des filières agricoles et agroalimentaires est aussi l'affaire du GPI (Grand Plan d'Investissement) dans le cadre du PIA3 et de la PAC pour laquelle la France, mobilisée, défendra l'enveloppe financière.

La contribution des filières agricoles aux économies décarbonnées pose l'enjeu fondamental du couplage entre le végétal et l'animal. Aucune agriculture ne peut être pensée de manière durable sans l'articulation des deux et le gouvernement encourage les aides générant des synergies entre les usages. Il s'agit là d'une véritable opportunité pour les agriculteurs qui ont une place centrale dans le défi de l'économie circulaire à l'échelle locale. En d'autres termes, **la réussite de la transition agricole est indissociable de la transition des territoires. C'est un défi collectif y compris pour la puissance publique.**



Des enjeux environnementaux, sociaux et nutritionnels pour l'ensemble de l'agriculture :

- Prendre en compte un ensemble d'exigences environnementales
- S'impliquer dans les nouveaux usages de la biomasse
- Satisfaire l'évolution des comportements alimentaires (locavore, régimes sains et durables...)



DES TERRITOIRES EN MOUVEMENT

→ *Synthèse de la table ronde*

« Nouveaux besoins territoriaux, nouveaux horizons pour les agriculteurs », avec :

- **Denis Digel**, Président de Cœur Paysan
- **Sophie Galharret**, Déléguée RSE de GRDF
- **Rob Hopkins**, Fondateur du mouvement international des Villes en Transition
- **Thierry Pech**, Directeur général de Terra Nova

Les impacts des mouvements démographiques sur les territoires ruraux et les agriculteurs

« La tendance se confirme : de nouveaux résidents, non-agriculteurs, s'installent dans les territoires ruraux pour changer de cadre de vie » précise Thierry Pech, directeur général du think tank Terra Nova. En 1990, un actif sur 4 avait une activité professionnelle en dehors de ces communes rurales. 25 ans plus tard, on compte un actif sur deux partant travailler hors de sa ville. Ces « navetteurs » repeuplent les territoires, mais les font-ils revivre économiquement ?

Selon Thierry Pech, tout l'intérêt est de sédentariser leurs revenus avec une offre de service accessibles et de proximité. Pour les agriculteurs, il s'agira de valoriser les circuits courts. Cette réalité, Denis Digel, maraîcher en Alsace et Président de « Cœur Paysan », la connaît : « J'habite dans une commune de 20 000 habitants et je constate ce retour avec un bémol : le regard et les attentes sur les agriculteurs sont différents ». Un « je t'aime moi non plus » à l'image des injonctions contradictoires que peuvent formuler les consommateurs. Pour renouer des liens apaisés, Denis Digel a créé Cœur Paysan. Son concept ? Mettre fin à l'anonymat

COEUR PAYSAN

- **En 2016**, six agriculteurs alsaciens rachètent un magasin de hard discount, Lidl, de 400 m² à Colmar (68).
- **30 à 40 producteurs** portant un tablier vert y vendent directement leurs produits, dont ils fixent les prix.
- Cœur paysan a embauché 8 personnes à temps plein et a réalisé un chiffre d'affaires de **2,5 millions d'euros en 2018**.

alimentaire avec un circuit court et personnalisé. 40 agriculteurs avec 40 savoir-faire différents sont présents dans un même lieu de distribution, à Colmar. Près de 2 000 clients viennent chaque semaine les rencontrer.



Rob Hopkins est convaincu que les territoires et leurs acteurs sont moteurs de changement. « Tout commence par la volonté d'agir, même à partir de son immeuble, de sa rue. Cela fait appel à la créativité, à l'imagination » rappelle-t-il. Des propos auxquels souscrits pleinement Thierry Pech : « L'écologie est souvent perçue comme une contrainte à forte teneur technique, peu démocratique. Benjamin Constant disait que l'écologie est la renaissance de la liberté des anciens. La liberté des anciens, c'est celle de la participation. Les agriculteurs sont au cœur de cette démocratie de la participation ».

DES VILLES EN TRANSITION

Le mouvement créé par Rob Hopkins est suivi par des individus à titre privé, des collectivités locales, territoriales et des institutions publiques.

- À Cleveland, USA, trois coopératives, l'une produisant de l'énergie, l'autre des denrées alimentaires, et la troisième une blanchisserie écoresponsable, fournissent plusieurs hôpitaux et services publics de la ville.
 - À Liège, en Belgique, la ville s'organise pour nourrir tous ses habitants avec des productions locales.
 - En France, Grenoble multiplie les initiatives allant vers une autre forme de démocratie à de nouveaux usages énergétiques.
 - À Barcelone, en Espagne, la municipalité s'est engagée à devenir autosuffisante énergétiquement en 2050. Autour de cet objectif, de nombreux projets parallèles sont développés portant sur l'alimentation, la participation citoyenne, etc.
- L'agriculture est au centre de ces démarches.

Intelligence des territoires : entre créativité et inclusion

Au-delà des agriculteurs, ce sont les territoires et leurs interconnexions qui sont réinterrogés. Rob Hopkins, créateur du mouvement en transition, fédère et encourage des initiatives pour un environnement plus sain et respectueux de la Terre et des Hommes. Partout dans le monde, des actions, des groupes y contribuent. « Nous devons déclarer l'urgence climatique et revoir nos politiques sous cet angle » déclare-t-il. En attendant, l'enseignant en permaculture milite pour stimuler l'économie locale, sources de nombreuses opportunités. Et les exemples ne manquent pas. Celui de la bière est éloquent. Sa fabrication et sa distribution étaient devenues le monopole d'industriels.

Aujourd'hui, grâce à la structuration de circuits de proximité et des ressources locales, les petites brasseries fleurissent. Dans cette micro dynamique, l'agriculteur occupe une place stratégique.



3 questions à Sophie Galharret

Déléguee RSE au sein de la Direction
de la stratégie de GRDF

Avec les potentiels de fournitures énergétiques des territoires ruraux, comment rebattre les cartes avec les zones urbaines, sur un principe gagnant-gagnant ?

La production d'énergies va beaucoup se développer dans les territoires ruraux alors que les consommations sont dans les réseaux urbains. Pour que les relations entre territoires soient équilibrées, 3 types de coopération sont possibles :

- La planification avec par exemple l'assurance que territoires ruraux et urbains s'associent ou encore avec l'organisation des flux d'économie circulaire...
- La mutualisation avec des agences locales de l'énergie
- L'échange à travers des co-financements et des projets communs sur les territoires.

L'énergie pose aussi la question de sa gouvernance. Comment trouver l'équilibre entre une gestion centralisée et une plus grande dynamique des territoires ? Qui va gagner ou perdre en pouvoir ?

La loi NOTRe redistribue les compétences et favorise un rééquilibrage du pouvoir vers les territoires.

Les régions et les métropoles ont plus de poids dans leur organisation énergétique. La difficulté est d'avoir une approche holistique en faisant coïncider énergie, déchet, mobilité et agriculture. La tendance est néanmoins intéressante. Le pouvoir de prescription énergétique se décentralise et les distributeurs cherchent une présence locale pour accompagner les projets. On a la chance en France d'avoir des structures de réseaux d'électricité et de gaz qui permettent les mutualisations entre territoires tout en sécurisant les approvisionnements et en permettant les nouvelles complémentarités.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



L'objectif fixé par la loi sur la transition énergétique est de 10% de gaz vert en 2030. À ce jour seulement 1% de biométhaniseurs sont opérationnels sur le territoire. Est-ce suffisant ?

L'un des plus importants gisements de gaz vert est la méthanisation, donc les déchets et les résidus agricoles. Il faut créer les conditions pour son développement et la création d'une agence de l'énergie renouvelable, France gaz renouvelable va en ce sens. GRDF a la conviction que le développement de la méthanisation apportera de la valeur aux agriculteurs avec des revenus et une rentabilité rapide. Par ailleurs, avec la maintenance des méthaniseurs, des emplois sont créés. Les résidus générés, les digestat, possèdent des propriétés fertilisantes réutilisables. C'est ce modèle d'économie circulaire que GRDF soutient.



**En 2019,
la France compte
490 installations
de méthanisation,
dont 230 à la ferme.
Chaque année,
70 installations
supplémentaires
sont ouvertes.***

*Source : ministère de la transition
écologique et solidaire



DES HOMMES, DES PROJETS, DES SAVOIR-ETRE ENSEMBLE

→ *Synthèse de la table ronde*

« **Face à ces horizons, quels chemins, quels outils ?** » avec :

- **François Beaupère**, Président de la commission territoires, Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire
- **André Marcon**, Président de MACEO
- **Bastien Sachet**, Déléguée générale Initiative France
- **Bernadette Sozet**, Directeur général de Terra Nova
- **Laure Verdeau**, Responsable de Mission au Pôle de Conseil, BPI

Comment injecter de l'innovation dans les relations ?

Bastien Sachet, CEO de Earthworm, une ONG internationale aidant les entreprises à mettre des produits responsables sur le marché, raconte comment son association a mobilisé de grands industriels autour d'un thème souvent oublié des cahiers des charges : la qualité des sols.

Earthworm a rassemblé le groupe Nestlé, les agriculteurs du Santerre, dans les Hauts-de-France qui fournissent une partie de leur matière première, des chercheurs de l'INRA et des militants environnementaux autour d'une même intention. Celle d'encourager les meilleures pratiques culturelles pour préserver la terre et lui donner le statut de sols vivants, stockeurs de carbone¹. « Loin d'être anecdotique, la capacité des terres à être active dans un processus vertueux est établie » rappelle Bastien Sachet.

« **Il est essentiel de travailler sur des solutions collectives créatrices de valeur pour chacun** » explique Bastien Sachet. Comme Thierry Pech (voir page 8), il déplore que l'écologie soit trop souvent abordée sous l'angle punitif. L'approche préconisée par son ONG repose, elle, sur une économie des solutions. Une construction de projets visant à mutualiser les impacts positifs.

Unanimes sur la pertinence de la méthode, les intervenants démontrent, exemples à l'appui, combien le faire ensemble est la clé de d'initiatives abouties. Et l'agriculture y trouve toute sa place.

Massif central, Maine et Loire, des territoires de référence en matière de coopération

Depuis près de 50 ans, différentes organisations mènent ensemble des opérations utiles au développement du Massif central. Pour assurer leurs réussites, deux conditions sont réunies : bâtir des projets et les partager afin que chacun y trouve un bénéfice. Les fermes de Figeac (voir encadré), coopérative agricole, illustre cette volonté. « **Notre état d'esprit est de dire : nos territoires ont des idées, venez investir en elles, plutôt que : nous sommes un territoire à handicaps, donnez-nous de l'argent pour les combler** » affirme André Marcon, Président de Macéo, une association d'entités publiques et privées agissant en faveur de l'attractivité du Massif central. Un document pilote démontrant l'intérêt de miser sur le territoire a été réalisé. Il est régulièrement enrichi et sert de boussole pour orienter les actions régionales.

1. Selon Bastien Sachet, le sol peut stocker entre 250 à 500 kg de carbone par hectare.

LES CIRCUITS COURTS



François Beaupère, président de la chambre d'agriculture de Maine-et-Loire et président délégué de la chambre régionale, évolue dans la même logique. Dans le Maine-et-Loire, l'intercommunalité est une réalité, consolidée par la loi NOTRe qui a réduit de 38 à 9 le nombre de collectivités locales et de 360 à 240, le nombre de communes. Dans ce contexte, **la mise en commun des forces territoriales s'est imposée pour faire naître des initiatives comme des filières courtes et la commercialisation de produits locaux.**

À l'image de certaines régions de France, en Maine-et-Loire, la diversification pratiquée par les agriculteurs portent sur :

- la production, avec une deuxième production source de compléments de revenus : 12% des surfaces sont dédiées à la culture bio.
- la vente directe : 1/4 des exploitations du département ont tout ou partie de leur production s'y consacre.
- la valorisation énergétique grâce à la biomasse et autres ressources naturelles (méthanisation, photovoltaïque, valorisation bocage et haies...).

LES FERMES DE FIGEAC

En 1985, peu imaginaient que la fusion de deux petites coopératives cantonales donnerait naissance à l'une des plus importants établissements du Lot avec 650 adhérents, 170 salariés, 6 magasins Gamm vert, 8 filiales et des installations photovoltaïques...

La relocalisation et le développement de synergies sont au cœur de ce succès qui repose sur des rapprochements entre producteurs et consommateurs, des coopérations entre des collectivités locales et territoriales, des entreprises et des acteurs de la vie civile. Les Fermes de Figeac ont su marier harmonieusement, la proximité, l'initiative et l'innovation, le tout, dans un contexte global contraignant.



DES HOMMES, DES PROJETS, DES SAVOIR-ÊTRE ENSEMBLE

Vers des financements sur-mesure pour les agriculteurs

Initiative France est un réseau associatif d'accompagnement et de financement des entrepreneurs. Sur tout le territoire, 223 plateformes participent au développement économique local. Parmi les outils proposés, Initiative France accorde des prêts d'honneur sans intérêt et sans garantie qui séduisent les agriculteurs. Et ce n'est pas tout...

Initiative France et la Fondation Avril ont mené une enquête portant sur 550 dossiers déposés. L'objectif était de cerner au plus près les besoins de financement de la filière agricole pour apporter des réponses calibrées, voire des fonds ad hoc.

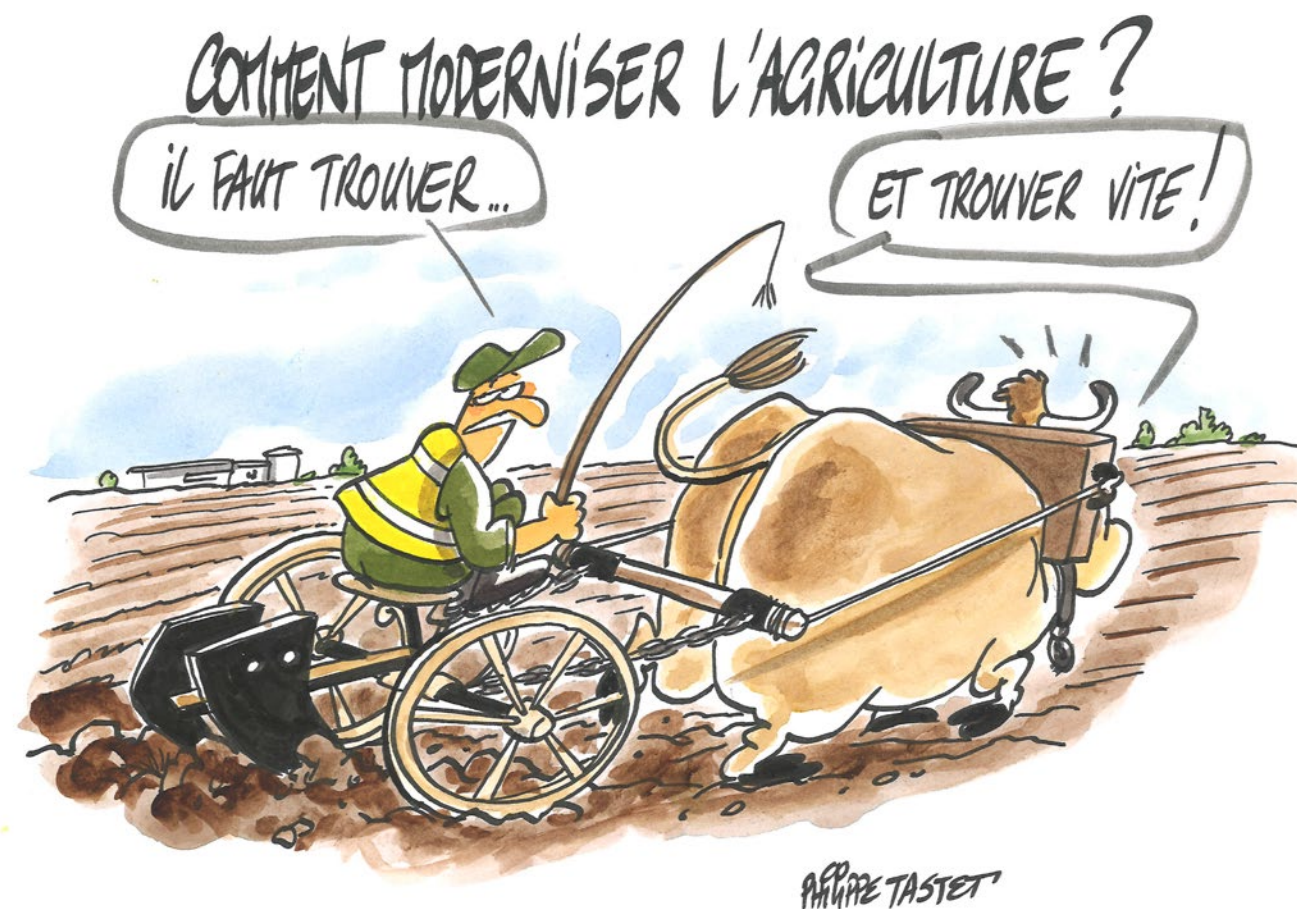
« Les projets agricoles montent en puissance... » observe Bernadette Sozet, déléguée générale d'Initiative France. « En 2012, 150 entrepreneurs de la filière faisaient appel à nous. Ils étaient 400 en 2016. ». Nouvelle-Aquitaine, Bretagne et Hauts-de-France font partie des régions les plus actives. Pour la plupart, les prêts d'honneur viennent consolider les fonds propres, devenant des outils d'amorçage pour des prêts bancaires. En moyenne, les sommes versées s'élèvent à 8 000 euros et dans certaines régions, des fonds spéciaux peuvent faire grossir l'enveloppe jusqu'à 50 000 euros. Les idées pour bien les dépenser ne manquent pas. **Les demandes de financement ayant pour objet une diversification augmentent comme celles liées à la production d'énergies renouvelables ou à la vente en circuit court.** Initiative France permet aussi le financement de solutions technologiques à l'instar de drones, analyseurs de sols, ou de logiciels d'optimisation du matériel.

Pour soutenir ces investissements et favoriser une fertilisation croisée, Initiative France travaille avec les chambres consulaires et les chambres d'agriculture et a inclus des experts agricoles dans les comités d'agrément. Une démarche collaborative que l'association valorise auprès des agriculteurs, porteurs de projet. « **Pour augmenter la rentabilité, il faut que les exploitations intègrent de nouveaux acteurs, sans perdre leur pouvoir** » suggère Bernadette Sozet, consciente que le monde agricole n'a pas pour culture l'ouverture des capitaux.

Accompagnement et financement, pour les projets ayant du sens

Initiative France et la Fondation Avril se connaissent bien. Depuis 2016, la Fondation soutient le volet agro-alimentaire et distribution alimentaire du programme « Initiative Remarquable » mené par Initiative France. « Initiative Remarquable » est attribué à ceux dont la responsabilité sociétale, la création d'emplois et la solidarité sont au centre du modèle économique de leur entreprise. Une autre façon aussi de redynamiser les zones rurales.

Aujourd'hui, Initiative France et la Fondation Avril réfléchissent à de nouvelles solutions capitalistiques qui renforcent les fonds propres et les hauts de bilans. Et pourquoi pas à une dotation soutenant des projets collectifs, de nature nouvelle.



L'évolution des PME de l'agroalimentaire, en France

Entourée de consultants spécialisés, Laure Verdeau accompagne les PME françaises du secteur agroalimentaire à rechercher des opportunités de croissance. Coup d'œil sur des entreprises, elles aussi en mouvement.

Vous constatez que les PME de l'agroalimentaire gagnent en créativité. Sur quels segments ou quelles pratiques ?

Le marché est très concentré : 18 000 entreprises négocient avec 4 centrales d'achat. Cette relation tendue n'est pas source de croissance. La PME industrielle doit cartographier ses leviers de croissance en réinterrogeant son produit et son positionnement. On les encourage

à penser « out of the box des acheteurs de la grande distribution » et de regarder attentivement des voies alternatives plus bienveillantes.

En quoi les circuits courts sont attrayants pour les PME industrielles ?

Cela relève souvent de l'éthique du dirigeant. Quel est l'intérêt de voir son fromage partir sur Rungis et revenir par différents circuits dans les cantines de sa ville ? Autres formes de voies de distribution à explorer : les magasins régionaux d'agriculteurs. L'imagination vectrice de croissance porte pour beaucoup sur les canaux qui valorisent la qualité des produits. C'est un levier de performance assez efficace.



DES HOMMES, DES PROJETS, DES SAVOIR-ÊTRE ENSEMBLE



Les mots du grand témoin des 27^{èmes} Assises

Appelé comme grand témoin, Jean-Hervé Lorenzi, Président du Cercle des Économistes conclut les Assises et partage ses réflexions. Extraits.

« Depuis une vingtaine d'années, les politiques agricoles et industrielles ne sont pas justes. Elles se sont construites sur une conviction forte : l'économie des services allait les supplanter.

Aujourd'hui, il faut revoir le rôle de l'agriculture, sous sa forme actuelle, dans sa réalité et son énergie créatrice, en la replaçant au cœur des discussions.

Remettre l'agriculture dans les débats nécessite d'aborder 4 notions fondamentales :

L'incertitude : l'agriculture est à inscrire dans une trajectoire économique mondiale inconnue, même à court terme.

La technologie a déstructuré le marché du travail en creusant notamment l'écart entre les emplois qualifiés et non qualifiés.

Les populations vieillissent et le multilatéralisme, post chute du mur de Berlin, a disparu. Les marchés seront davantage

locaux avec des transactions plutôt bilatérales. Ce nouveau monde présente un atout de taille : donner des degrés de liberté pour réinventer. L'agriculture est bien sûr concernée.

Le paradoxe : la précarité et les difficultés ne sont heureusement pas ce qui définissent l'agriculture française. Or, c'est bien l'image et le sentiment que l'on en a. La France est le premier pays agricole en Europe, et l'agroalimentaire est le 3^e contributeur à la balance commerciale française. Par ailleurs, nos agriculteurs sont très bien formés et jouent un rôle de cohésion sur les territoires. Tous ces éléments positifs sont trop souvent occultés.

L'enjeu : le défi est d'être à la fois compétitif et de tenir un rôle de maillage en cohérence et en cohésion. Pour protéger cette cohésion,

QUAND LES CITADINS S'INSTALLENT À LA CAMPAGNE...

C'EST PAS QU'ILS SOIENT MÉCHANTS,
MAIS ILS N'Y CONNAISSENT RIEN...

IL EST BEAU
VOTRE MAÏS !



les exigences et les stratégies s'imposent.

La bataille pour l'agriculture porte à la fois sur l'artificialisation des terres, la relocalisation des services publics, l'équilibre entre les résidents et les agriculteurs, le développement des énergies renouvelables dans les territoires, etc.

La relance : Le terrain politique doit porter les sujets d'avenir de l'agriculture, comme évoqué lors de ces Assises. Les négociations sur la PAC vont redémarrer. Défendons une politique agricole commune qui ne réduise pas les enveloppes financières, qui mette en perspective nos forces et qui valorise les intérêts de la France ».

Les 27^{emes} Assises de Sol et Civilisation



Ont participé :

- **François Beaupère**, Président de la commission territoires, Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire
- **Denis Digel**, Président de Cœur Paysan
- **Sophie Galharret**, Déléguée RSE de GRDF
- **Rob Hopkins**, Fondateur du mouvement international des Villes en Transition
- **Hervé le Bras**, Démographe et historien
- **Jean-Hervé Lorenzi**, Président du Cercle des Économistes
- **André Marcon**, Président de MACEO
- **Valérie Métrich-Hecquet**, Directrice générale de la DGPE - la direction de la performance économique et environnementale des entreprises - auprès du ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation
- **Thierry Pech**, Directeur général de Terra Nova
- **Bastien Sachet**, CEO de Earthworm
- **Bertrand Schmitt**, Économiste, directeur de recherche à l'INRA
- **Bernadette Sozet**, Déléguée générale Initiative France
- **Laure Verdeau**, Responsable de Mission au Pôle de Conseil, BPI